

Association Partage ta rue 94
Collectif Vélo Ile-de-France

Mme le Maire de Maisons-Alfort
Marie France PARRAIN
Hôtel de ville
118, avenue du Général de Gaulle
94700 Maisons-Alfort

Maisons-Alfort, le 18 septembre 2025

Madame le Maire,

Nous avons observé l'installation récente, rue Jean Jaurès devant l'entrée des nouveaux immeubles "Jardin des petites haies", d'une signalétique au sol "attention piétons" et de bandes rugueuses particulièrement hautes censées faire ralentir les gens à vélo aux abords de l'immeuble (cf. photos ci-après).

Nous déplorons vivement ce changement, pris sans concertation. Ces dispositifs occasionnent un énorme inconfort pour les usagers à vélo. Ils pourraient même être particulièrement dangereux pour les utilisateurs de trottinettes. Ils sont surtout particulièrement inopportuns et même contre-productifs sur les aménagements devant ces immeubles...

Nous avons là en effet un "trottoir cyclable" (un aménagement piéton doté d'une voie cyclable bidirectionnelle signalisée au sol), un équipement obsolète au regard des bonnes pratiques en vigueur et de l'augmentation des usages du vélo et des EDPM.

Comme déjà constaté sur l'avenue du général Leclerc, qui a été équipée l'an dernier de ralentisseurs similaires aux abords de la station de métro 'Maisons-Alfort Stade', face à ces bandes rugueuses nombre d'utilisateurs sont amenés à éviter les secousses qu'ils infligent, à dévier et rouler sur la partie piétonne de ces aménagements.

Le remède est donc pire que le mal : ces ralentisseurs dégradent le confort et la sécurité de l'ensemble des usagers à pied et à vélo, aux abords de ces immeubles. Ceci s'observe déjà rue Jean Jaurès. Aussi nous vous invitons à enlever ces équipements contre-productifs – ils pénalisent les cyclistes qui n'y sont pour rien dans les dysfonctionnements de ce mauvais aménagement – et à envisager une solution durable et souhaitable.

Nous observons et déplorons un stationnement intempestif continu et important sur le trottoir devant les nouveaux immeubles : à cause du stationnement en épi, de nombreux véhicules, voitures et surtout camions, envahissent la partie piétonne du trottoir, contraignant les piétons à marcher dans la bande cyclable (cf. photos)... Ce stationnement préjudiciable devrait être empêché, verbalisé.

La solution la plus souhaitable est donc la suivante : une modernisation de cette section de la rue Jean Jaurès par la suppression du stationnement automobile en épi au profit d'un stationnement longitudinal, et par l'inversion des de la zone piétonne et des bandes cyclables, de manière à éloigner le flux cycliste des entrées d'immeubles. Le Département devrait y participer, comme il a pu le faire pour la D6 à Charenton-le-Pont, un réaménagement remarquable, que nos associations et notre collectif avons salué.

Le quartier Vert-de-Maisons, en développement, mérite un tel réaménagement, pour la qualité de vie, le confort et la sécurité de tous les usagers.

Nous nous tenons à votre disposition et à celle de vos services pour discuter plus avant de tous ces sujets.

Alexandre Beaudouin-Viel
alexandre@partaetarue94.fr
06 37 35 26 10

Partage
ta rue 94



Cyrus Macaigne
maisons-alfort@mdb-idf.org

Mieux se déplacer à
bicyclette



Louis Belenfant

Directeur du Collectif Vélo
Île-de-France



Copie du présent courrier est transmise à Mme la conseillère du Département du Val-de-Marne et vice présidente française Lecouffle, et aux services techniques du Département



Vue des récentes modifications rue Jean Jaurès devant l'immeuble « Jardin des petites haies ».



Vue du stationnement intempestif habituellement constaté rue Jean Jaurès